



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – six, le 21 septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 15 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Renaud VAN DUIJN, Michel MARTOIA, Lucie BALMET, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Bruno DE CRECY, Christophe MILLAN, Michèle ROJAS, Sandrine BOSCARO, Frédéric MAUGIRON, Patrick GUIGNIER.

Excusés : Géraldine GROSSELLI pourvoir à Renaud VAN DUIJN.

Absents : Cécile ARNAUD, Stéphane TONIZZO.

Nombre de suffrages exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_03_21092026

Attribution d'une subvention à Sport Boules Ambition pour la saison 2026-2027 (Qualification en Master 1 National)

Madame l'Adjointe en charge de l'éducation, de la vie locale et de la gestion communale présente la proposition d'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association **Sport Boules Ambition** pour l'année 2026.

Elle précise que cette proposition a été établie suite à l'analyse du dossier de demande de subvention reçu en mairie.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

Décide d'octroyer une subvention de fonctionnement de 200 € à l'association Sport Boules Ambition au titre de l'année 2026.

Le Secrétaire de séance
Elodie JODAR

Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr

le 24/09 2026.

Le Maire, Valérie CHALLON.

Le Maire
Valérie CHALLON

